## COUR CRIMINELLE.—MONTREAL, 14 Octobre 1854.



Ecoutez:

Seront présents: Les Hon. Juges Lafontaine, Edland, Panet, Aylwin.

(Voici ce que le Gréflier no dira pus):—M. Henry Driscoll, il y a devant la Cour une règle qui vous oblige de vous purger, par serment, d'une accusation de mépris de cour, portée contre vous par les Juges Rolland et Avlwin.

M. Driscoll (dira, en lui-même et un pen tout hant):—Qu'il plaise à Vos Honneurs: J'ai passé l'age critique, et de telles règles ne peurent atteindre une moustache grise comme la

mienne. Me purger est un devoir que je confie à la faculté de médecine, et quand je m'en charge, moi-même, ce n'est pas avec la drogue que prescrit la cour. Or, je tiens trop à mon honneur de gentilhomme, j'ai trop de respect pour mes blanes cheveux d'argent, pour changer de régime sanitaire. D'ailleurs le pire des mépris de cour serait de me purger devant cet auguste tribunal et je suis prêt à subir toutes les conséquences de mon refus d'obéir.

Conclusion: On aimera mieux passer l'éponge avant la purgation.

## EPLUCHURES.

La Minerve n'est pas adroite—l'adresse est le moindre de ses défauts—dans son dernier numéro, elle tire au mur pour prouver à ses lecteurs qu'un journal n'est pas coupable, alors même qu'il est inintelligible—pour ne pas dire stupide—soit par la faute de ses rédacteurs, soit par la négligence de ses typographes. Or, nous sommes charitables au fond; que diable! il est bien permis d'avoir un quart d'heure d'oubli; mais commeut arrive-t-il que, dans chaque numéro, la Minerve tombe en même péché?

Dans l'article, par exemple où elle cherche hypocritement à se laver de ses platitudes, on trouve cette phrase:

" La Tribune du 14, répond à son confrère de Buffale qu'elle s'est fait une règle de ne jamais corriger une erreur typographique qui a

à Mile D. de métamorphoser en un palais la mausarde qu'il occupait, à la simple condition qu'elle serait sienne et lui donnerait ses dix mille louis!

Il est bien entendu que cette proposition fut appuyée de soupirs, arrosée de larmes, étayée de prosternations, de protestations brûlantes, de serments volcaniques, de regards meurtriers, de pressions de mains incendiaires!

Que n'était-il si tard ? Il y a des gens qui n'ont pas de chance. Repoussé avec perte, X. ne se tint pas pour battu. Battu lui! Ah bien oui! Il était déjà ce qu'il fut depuis, et vous savez ce qu'il est, vous qui l'avez entendu en Chambre.

Il pouvait dire et disait;

Je suis jeune, il est vrai, mais aux ames mel nées La valeur n'attend pas le nombre des années. Le papier disparaît sous notre plume comme paru dans ses colonnes, comptant plutôt sur le bon sens de ses lecteurs."

" Plutôt " que quoi ou que qui, Mme. Minerve?

Entre le rather anglais et le plutôt français il y a la différence d'une langue à une autre.

En un mot, votre phrase est à la grammaire, ce que la Minerve est au Scorpion!

Mais ce n'est pas tout, hélas! non; oh! vous êtes d'une fécondité merveilleuse en fait de sottises, belle dame!

Quel style délicat et gracieux dans ce petit entrefilet de trois lignes?

"Lo " Charity."—Ce vapeur est parti de ce port hier matin, pour Québec, pour de cette place partir pour Liverpool, le 20 courant."

Comme ces trois "pour" sont donc d'un heureux effet! mon Dieu! mon Dieu! Oh! vous réformerez la langue française, chère! et

l'espace sous les pieds de l'antilope, et cependant, nous n'avons pas épuisé la moitié de nos force, hâtons-nous, si nous ne voulons nous briser la tête contre le but.

Deux jours durant M. X. eut dans le crane d'épouvantables démangeaisons:—Il ruminait son coup.

Dans l'après-midi du troisième, il écrivit à Mile D.

MADEMOISELLE,

"Vous êtes bonne, n'est-ce pas? vous ne voudriez pas me pousser au suicide—la mort d'un homme, quelqu'indifférent qu'il fut, serait un remords pour votre conscience. En bien accordez-moi deux minutes d'entrevue, ce se'r entre neuf et dix heures, à...."

Mile D. était la charité même. Elle eut l'imprudence de répondre affirmativement. nous ne désespérons pas d'entendre quelque poète, parodiant Boileau, dire un jour :

Enfin Minerve vint, et, la première en France, Fit sentir dans la prose une juste endence. D'un met mis à sa place enseigna le pouvoir, Et réduisit la prose aux règles du devoir. Par ce sage écrivain la langue réparée.

N'affrit plus rien de rude à l'oreille épurée, etc. Est-ce tout?—Nenni, ma foi. On lit dans le même numéro de la Minerve:

"—Nous recueillons les renseignements suivants sur les diverses tenues de l'escadron des Gent Cardes de l'Empeur des Français."

Les Gent Cardes étaient soulignés l'Si jamais ce qu'à Dieu ne plaise, l' "Enipeur " des Français s'abat sur la Minerve, que ce paragraphe lui saute aux yeux, il est capable de révolutionner le ban et l'arrière-ban des grammairiens, lexicographies, étyinologistes et savants pour connaître la signification de ces Gent Cardes.

Par le temps qui court, en France, la Minerve cut été suspendue, son rédacteur emprisonné, peut-être même déporté pour insulte à sa majesté Napoléon II, "Empeur" des Francais.

Mais enfin, avons-nous fini?—Fini! y songez-vous? pour éplucher une simple page de la Minerve, il nous faudrait suivre le conseil que nous donnait hier un ami et décupler le format du Scorpion!!!

Les points d'exclamations parlent souvent bien haut.

IMPORTATION ÉTRANGÈRE.—Il est à Montréal une maison bien connue pour l'excellence de ses importations, c'est la maison De Lagrave et Cie. Les vius, conserves, épiceries, etc., que chaque mois elle tire d'Europe, pour les détailler en Canada, sont recommandables pan leur bonté et la modicité des prix du coût. Il est inutile de louanger longuement cette maison: Sa réputation vaut mieux que toutes les réclames imaginables; pourtant nous no pouvons nous empêcher d'inviter les amateurs de fromage de Gruyère à visiter les magasins de MM. De Lagrave et Cie., pour y goûter les excellents produits en ce genre qu'ils viennent de recevoir des cantons Suisses.

X. aussitôt reprit la plume et envoya à son heuroux rival ces mots:

"Elle vous trompe; vous pourrez vous en assurer en allant co soir, entre neuf et dix, à..."
"UN DE VOS AMIS."

Puis l'odieux, anonyme fit circuler le billet qu'il avait reçu de Mille D; et le même soir, il se promena avec elle dans un lieu écarté: Vingt personnes cachées les suivaient de l'œil.

Le lendemain, l'innocente Mlle D. était la fable de la ville et son amant (celui qu'elle aimait) rompait avec elle.

Un mois après, le dépit aidant, elle épousait X, et deux mois après la pauvre femme apprenait à quelle misérable elle avait lié son sort.

Son premier, prétendant était mort de consomption (au dire des médecins).

L'avocat X. Ecr., devint, au bout d'un an M. P. P. il se flatte de changer ces trois lettres contre celles d'Hon. Nous n'avons pas fini avec vous M. X., M. P. P.